



## Voeux à la population



### Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens.

L'ANNÉE 2021 est terminée : elle aura été marquée par son lot d'incertitudes et de restrictions sanitaires inédites. Autant de choses qui nous rappellent que rien n'est jamais acquis et qu'il faut savoir s'adapter en permanence.

Plus généralement, nous attendons tous de pouvoir retrouver un rythme de vie normale, de nous réunir autour d'animations et de divers moments qui jalonnent la vie locale.

J'aurai personnellement plaisir à vous revoir à l'une de ces occasions.

A l'aube de cette nouvelle année qui débute avec la perspective d'une crise sanitaire qui

s'éternise, un sentiment de lassitude s'installe. Un sentiment doublé d'une intention de responsabilité envers les mesures imposées pour lutter contre cette pandémie.

Gageons que la mise en œuvre de la campagne de vaccination qui s'intensifie sera de nature à enrayer la progression de ce virus.

La vie de notre commune, durement impactée en 2021, sera-t-elle aussi conditionnée à l'évolution de la Covid-19.

Nous nous engageons à continuer de faire le maximum pour apporter notre aide à vous tous et défendre vos intérêts.

J'adresse tout d'abord mes plus vifs remerciements à mes collègues élus et à l'ensemble du personnel communal pour leurs implications sans faille dans cette période de crise sanitaire.

Pour en finir, que 2022 vous apporte la réussite, la joie et le bonheur, mais qu'elle vous garde surtout en bonne santé, c'est bien là l'essentiel.

BONNE ANNÉE.

# Un service de cantine en classe

(propos recueillis dans la Voix du Nord du 5 janvier 2022). Agnès MERCIER.

De septembre à novembre 2021, à la salle Fléchier, la cantine accueillait pas moins de 130 enfants. Puis la cinquième vague est arrivée. Sans attendre les recommandations de l'État (passage au niveau 3 du protocole le 9 décembre) la municipalité a pris les devants. Dès le 2 décembre, elle est revenue à l'organisation qui avait fait ses preuves l'année scolaire précédente.



La cantine à la salle Fléchier.

## PERSONNEL RENFORCÉ, BRASSAGE LIMITÉ

Seuls les grands des écoles Jules-Verne et Jules-Fassiaux viennent désormais ici prendre leur repas. Leur nombre varie de 80 à 115, en fonction des jours. Lysiane Lemaire, responsable de cantine, explique : « Nous sommes trois en cuisine et six en salle. On limite les brassages. Les enfants sont regroupés par école et par classe ». Mireille Decq, adjointe à l'enseignement, souligne : « Nous avons recruté des personnes supplémentaires sous contrat pour assurer correctement ce service et limiter les contacts ».

Les plus petits des maternelles Hélène-Boucher et Gisèle-Hernu, eux, ne prennent plus le bus pour venir jusqu'à la rue Fléchier. Ils mangent par petits groupes, chacun dans leur classe. A Hélène-Boucher, Gislaine Nowak, ATSEM, couve du regard ses petits protégés : « Ici, il y a trois classes, nous sommes donc trois à assurer le service. La responsable de cuisine nous apporte les plats à servir ».

L'élève qui a dû, dans ces deux établissements renforcer les équipes, précise que les parents doivent fournir verre, assiette et couverts, « car dans ces locaux, il n'y a pas assez de vaisselle ». Mais un oubli étant vite arrivé, chaque matin, Gislaine et ses collègues pointent les enfants inscrits à la pause méridienne. « Il nous arrive d'appeler les parents qui trouvent toujours un moyen d'amener le nécessaire. Les enfants eux, sont contents. Ils sont moins bousculés. Ils restent sur place, jouent, mangent et font un temps calme ».



Les enfants ne quittent pas leur classe pour déjeuner.

## Effets collatéraux du COVID-19 :

### Les associations en grand danger

**Qu'elles soient culturelles, ludiques ou sportives, toutes les associations ont été fragilisées par le COVID-19. Les acteurs du monde associatif tirent la sonnette d'alarme.**

Entre difficultés financières et perte d'adhérents, les associations ont eu beaucoup de difficultés à reprendre normalement. L'année 2022 s'annonce désastreuse. Combien d'entre-elles sont aujourd'hui à l'arrêt (provisoire ou définitif). Quelles sont les perspectives envisagées ? Où en sont les associations deux ans après le début de la crise ? Combien d'entre-elles survivront au Covid-19 ? Beaucoup d'interrogations pour tous ces bénévoles.

Tout le tissu associatif a été très touché par la crise. Les associations sont de véritables lieux de lien social et de développement personnel et collectif. La crise a eu des impacts sur leur fonctionnement général, l'implication possible des adhérents, des bénévoles et surtout des répercussions financières catastrophiques.

Malgré cela, toutes les structures essaient de s'adapter aux protocoles sanitaires, de proposer à leurs adhérents des activités qui s'inscrivent dans ce cadre, mais c'est évidemment compliqué.

Comme beaucoup de villes voisines, la commune d'Éleu, soucieuse de l'avenir du monde associatif, a reconduit en intégralité, lors du vote du budget 2021, les subventions attribuées au fonctionnement de toutes ses associations.

Mais le mal est là. La crise persiste et les mesures sanitaires n'ont pas réussi à enrayer le virus : port du masque, confinement, dépistage, vaccination, passe sanitaire, jauges pour les rassemblements, télétravail, gestes barrières. Rien n'y fait.

Des impératifs : Se protéger, se tester et se faire vacciner.

Nos associations doivent donc s'armer de patience et croire à des jours meilleurs.

Un projet de loi a été soumis au Parlement pour transformer le « pass sanitaire » en « pass vaccinal ». Celui a été adopté. Ce pass vaccinal visera à durcir les conditions de contrôles contre les faux « pass ».

Retrouver notre vie d'avant, retrouver aussi notre liberté, redonner un sens à notre existence, c'est les vœux que je formule à toutes et à tous pour cette nouvelle année.

L'adjoint à la communication  
Bernard Cotton



## COMITÉ FRANCO-ALLEMAND :

**Redonner un sens  
au mot « jumelage »  
en associant  
tous les Éleusiens...**

**« L'objectif du jumelage Éleu-Ense est de favoriser et soutenir les relations dans les domaines scolaires, sportifs, culturels, sociaux et économiques entre les habitants des deux communes. C'est aussi une soif de réconciliation visant à promouvoir la paix et l'amitié ».**

Les premiers contacts avec les citoyens d'Ense datent de 1983. Mais c'est le 5 mai 1989, à Bremen, que le maire de l'époque, Madame Hernu et son homologue allemand, M. Tillman, ont signé la chartre jumelant nos deux villes : Ense et Éleu. Dans la foulée, un Comité franco-allemand « Förderkreis Ense-Éleu e.V » fut fondé afin de soutenir les relations. Ces relations avaient pour but de faire vivre les deux comités et favoriser notamment les rapprochements entre nos deux cultures.

Avec la crise sanitaire, comme toutes les autres associations, le Comité franco-allemand a dû cesser ses activités et surtout ses échanges.

Enfin libérés des contraintes liées aux passages des frontières, les 21 et 22 septembre derniers, les deux comités se sont rencontrés à Monschau à la frontière allemande.

Pendant ces deux jours de séminaires, il a été convenu que les deux comités communiqueront en visioconférence. Afin de stimuler l'ensemble des membres du bureau des groupes de travail ont été créés : « écoles, formation d'un groupe de jeunes, rencontre franco-allemande en terrain neutre, réveil des traditions, anniversaire du jumelage, associations culturelles et sportives, formation d'un groupe du 3<sup>e</sup> âge ». Une nouvelle dynamique qui va permettre de travailler autrement et surtout de relancer les échanges.

En 2024, les deux communes seront réunis pour fêter ensemble le 35<sup>e</sup> anniversaire du jumelage (Noces de rubis).

### «OUVRIR LE COMITÉ DE JUMELAGE A TOUS LES ÉLEUSIENS»

Depuis la création du jumelage, de nombreux citoyens d'Éleu ou de communes environnantes, ont œuvré à la bonne marche de l'association. Comme beaucoup d'autres associations, les effectifs (simples adhérents ou membres du bureau) ont cessé leur activité, déménagé, ou tout simplement sont décédés.

Le Comité franco-allemand accueillera désormais volontiers tous les volontaires qui désirent participer à cette nouvelle aventure (célibataire ou en couple). N'hésitez pas à franchir le pas...

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre :

**Bernard Cotton : Tél. 06.21.75.40.38.**

**Benoît Mroz : Tél. 06.18.58.21.78**

**Gilles Sauty : Tél. 06.74.62.54.58**



ense



eleu



Le jardin d'enfants.

## NOTRE VILLE JUMELÉE : ENSE

C'est dans un cadre verdoyant plein de charme, au bord du Sauerland et de la Soester Börde, que se trouve la charmante commune d'Ense, traversée par la Möhne et la Ruhr. Lors de la restructuration communale, regroupant 14 villages jusqu'alors indépendants. (Hünningen, Voltringen, Parsit, Gerlingen, Sieveringen, Bilme, Lüttringen, Niederense, Oberense, Waltringen, Höingen, Bremen, Rhune et Bettingen) avec une superficie de 51,08 km<sup>2</sup>, Ense offre suffisamment d'espaces aux 12.748 habitants pour y vivre, y travailler et s'y détendre dans un cadre rural.

Le village de Bremen rénové en 1985 constitue le centre culturel, économique et administratif de la commune d'Ense. C'est dans une zone à vitesse très réduite que l'on trouve la mairie construite en 1983, quelques commerces, artisans, banques, médecins et une pharmacie. Sept jardins d'enfants répartis sur toute la commune d'Ense offrent un total de 450 places, de sorte que nos plus jeunes citoyens s'y trouvent bien encadrés, et cela bien au-dessus de la moyenne nationale. Au niveau sportif, les habitants d'Ense ont à leur disposition de nombreux terrains de sport, une piscine couverte, plusieurs salles de sport et une grande salle volley-hand, etc.

Ense entretient aussi des rapports amicaux avec la commune de Burkardroth (Bavière).



Le barrage de Möhnesee près de Ense.



La fête des tireurs à Oberense.

### SES HABITANTS :

Nos hôtes allemands ont gardé et su préserver de nombreuses traditions. Leur discipline et leur sens du respect (aussi bien respect de la propreté des lieux, parcs, rues, maisons que respect des autres), leur accueil fraternel et leur joie de vivre en communauté en sont les traits les plus remarquables.

Leur alimentation se compose de beaucoup de légumes et la boisson préférée est la bière blonde et peu alcoolisée.

Après-midi est donc consacré à de nombreux loisirs : devoirs de classes puis sports, activités culturelles (chants, musique, lecture, etc ...).



Les deux comités lors du séminaire des 21 et 22 septembre 2021.



## JUDO-CLUB ÉLEU

# Belle prestation des judokas éleusiens



La samedi 8 janvier 2022, à Saint-Laurent-Blangy, se sont déroulés les championnats départementaux.

Cécile Trioux obtient une belle 2<sup>e</sup> place et se qualifie pour le championnat régional.

En coupe des jeunes arbitres, Dylan Goguez termine second et Kyllian, prend la 6<sup>e</sup> place.



## Centre de loisirs de Noël en images...



## Zoom sur le métier d'Assistant Maternel Un métier qui évolue

### Quelles sont les missions d'un assistant maternel ?

Il assure l'accueil, l'éveil, le développement et la sécurité des enfants durant le temps où ils leur sont confiés. Les enfants peuvent être accueillis avant leur entrée à l'école maternelle ou en périscolaire avant et après l'école. Ils répondent aux besoins de certaines familles, la nuit ou encore le week-end.

Il est employé directement par les parents, il a des horaires très variables en fonction des besoins horaires des parents.

### Comment le devenir ?

Si le métier vous intéresse et que vous pensez réunir les compétences, vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance (RPE) pour être aiguillé dans vos démarches de demande d'agrément : Délivré par le Conseil départemental, le service de PMI étudiera votre capacité à accueillir des enfants (sécurité de votre logement, environnement dans lequel évoluera l'enfant, entretien de compétences). Suite à l'obtention de cet agrément, vous devrez suivre une formation de 80 heures avant d'accueillir des enfants, puis 40 heures dans les 3 ans qui suivent votre première embauche, sur des thèmes tels que les troubles du langage, le développement de l'enfant, gérer son stress...

### Comment le Relais Petite Enfance Intercommunal vous accompagne ?

Vous ne serez pas seul dans l'exercice de votre métier : le Relais Petite Enfance (RPE) vous accompagne dès le début dans les démarches d'obtention de votre agrément, puis tout au long de votre activité professionnelle. Le RPE vous accompagne dans la rédaction des contrats de travail avec les familles. Le RPE est un lieu d'informations et de conseils pour les parents et assistants maternels. Le RPE vous accueille avec les enfants pour des temps d'atelier collectif, dans les locaux de la garderie périscolaire de l'école Hélène-Boucher, à Eleu-dit-Leauwette.

Il est un lieu d'animation, d'éveil et de socialisation pour les enfants et un lieu de ressources pour les professionnels.

Pour plus d'informations, contactez-nous :  
Relais Petite Enfance Les Petits Quinquins,  
114, rue Denis-Papin – 62800 Liévin  
Tél. 03 21 72 30 44 - [rpe.lievin@epdef.fr](mailto:rpe.lievin@epdef.fr)